

# Municipales à Montpellier : "Les solidarités et la santé doivent devenir le coeur des projets municipaux"

La fédération des associations de solidarités oeuvrant en Occitanie interpelle le ou la futur(e) maire de Montpellier pour être "un facilitateur de l'action sociale".



Nadine Alazard, Didier Besson, Guillaume Fritschy et Delphine Maurel de l'URIOPSS Occitanie interpellent le ou la futur(e) maire de Montpellier. (©CN / Métropolitain)

Par [Cédric Nithard](#)

Publié le 5 mars 2026 à 17h00

L'Union nationale interfédérale des oeuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux (UNIOPSS), créée en 1947, a adressé une lettre ouverte aux futurs maires de France. Des propositions sous forme

de **plaidoyer**, relayé à **Montpellier** par sa branche régionale l'**URIOPSS Occitanie**, appelant à soutenir et travailler conjointement avec les associations de solidarités.

### **Fragilisation du tissu associatif**

L'URIOPSS Occitanie réunit 250 associations de solidarité, privées et à but non lucratif, gérant 900 établissements et services sanitaires et sociaux dans la région dont 105 établissements uniquement à Montpellier. Quand d'autres acteurs de la cité profitent des élections municipales pour interpellier les candidats, eux s'adressent au ou à la futur(e) maire. « Les solidarités et la santé doivent devenir le cœur des projets municipaux » plaide Guillaume Fritschy. « La commune est le premier lieu où, d'abord, se vivent les fragilités sociales mais c'est aussi là où peuvent se construire des réponses à ces fragilités » souligne le directeur de l'URIOPSS qui rappelle les champs d'action des associations que sont le vieillissement, l'accès aux soins, la crise du logement, l'isolement social, la précarité, le handicap... Des missions essentielles assurées dans un contexte de fragilisation du tissu associatif par la baisse des moyens accordés par l'État et certaines collectivités.

**Ce qui profite aux personnes les plus vulnérables de notre société, profite à l'ensemble des citoyens. La question de l'accessibilité et de l'autonomie va au-delà des questions d'urbanisation c'est aussi celles de la citoyenneté de personnes qui peuvent être mises de côté.**

—

**Guillaume Fritschy**

Directeur de l'URIOPSS

À la tête de l'APS34, également administrateur à l'URIOPSS, Didier Besson en a fait les frais récemment avec une baisse des subventions du Département de l'Hérault. Avec désormais 35 éducateurs, quand elle en comptait une cinquantaine, œuvrant dans les quartiers prioritaires de politique de la ville (QPV) auprès « des jeunes sous les radars », l'association va ainsi quitter Sète et Béziers et concentrer son activité sur Montpellier, la Ville continuant à l'accompagner. « Dans le débat démocratique actuel, on parle de renforcer la police municipale alors qu'il y a tout un plan de prévention de la délinquance et des ruptures que nous assumons modestement avec nos équipes au titre de la protection de l'enfance. Même si la compétence n'est pas exclusive des mairies, on ne peut pas travailler dans ces quartiers sans un suivi et une complicité avec les équipes municipales qui peuvent par exemple financer des chantiers éducatifs » observe Didier Besson qui regrette que « la prévention spécialisée soit absente des débats en étant occultée par un débat sécuritaire, qui a son importance mais on insiste beaucoup dessus. On doit pouvoir entrer dans le débat d'une ville solidaire et attentive à des populations ignorées de tous ».

### **La mairie comme une facilitatrice de l'action sociale**

Si les problématiques couvertes par ces associations ne sont pas toutes de la compétence directe des communes, l'URIOPSS intervient dans le débat des municipales car les maires ne peuvent pas renvoyer la balle à d'autres. « Par notre expérience, on considère que les communes, même si elles n'ont pas de compétences directes, ont un rôle déterminant d'agenceur de ces politiques publiques sur leur territoire. Il y a un azimut très commun entre le périmètre d'intervention des communes et celui des associations. Les politiques publiques s'adressent à des populations, les associations s'adressent à des personnes qui peuvent être traversées par différents sujets » explique Guillaume Fritschy qui positionne l'enjeu de leur intervention : « Est-ce qu'une municipalité peut être une facilitatrice de l'action sociale avec les associations qui œuvrent sur leur territoire ? ».

## À lire aussi

### **Municipales à Montpellier : les candidats appelés à ne pas être aveugles aux handicaps et à l'accessibilité**

Si les compétences ne sont pas toutes de son ressort, comme le souligne Nadine Alazard, administratrice à l'URIOPSS pour ADAGES, « avant d'arriver sur un territoire parce qu'il y a des besoins à apporter à une population, la mairie est un passage obligé ». En prenant comme exemple les pensions de famille qui disposent d'un agrément d'État mais nécessitent de disposer de lieux d'hébergement, il est nécessaire d'obtenir « un aval politique de la commune qui estime qu'il y a un besoin et que la pension de famille peut être un maillon pertinent de son dispositif. Ce n'est pas de leur compétence mais si la commune n'est pas porteuse, il n'y a pas de projet ». Une problématique foncière qui revient d'ailleurs régulièrement comme besoin des associations pour assurer au mieux leurs missions.



Guillaume Fritschy, directeur de l'URIOPSS. (©CN / Métropolitain)

## Les élections municipales 2026

Suivez toutes les actualités des municipales 2026 dans une seule newsletter.

[S'inscrire](#)

Prenant en exemple l'accompagnement à la scolarité pour les enfants présentant des troubles de l'apprentissage, Delphine Maurel détaille : « Si la mairie ne permet pas des espaces appropriés dans les écoles, nos équipes ne peuvent pas intervenir. » La problématique de l'inclusion étant par ailleurs confiée à l'ARS et les écoles dans le périmètre de l'Éducation nationale, la directrice générale de l'ADPEP 34 (Association départementale des pupilles de l'enseignement public) et administratrice à l'URIOPSS met ainsi en avant « l'agilité de nos associations à travailler aussi bien avec l'État, l'ARS, les mairies, l'Éducation nationale... ». Nadine Alazard ajoute un autre levier que les municipalités peuvent actionner. « Les mairies ont le choix. Soit ils font dans le social non lucratif soit dans le lucratif. Si je suis maire d'un village et qu'il me faut un Ehpad, soit je peux favoriser un Ehpad lucratif soit non lucratif. L'agrément délivré par l'ARS est le même. Nous, nous disons que ce n'est pas la même chose ».

### **Des acteurs de la démocratie locale**

Outre justement ces missions de solidarité qui sont leurs raisons d'être, « les associations sont un vecteur de démocratie locale et pas de simples prestataires » observe Delphine Maurel qui souligne aussi « leur rôle d'acteurs économiques forts avec 107 000 emplois dans la région. Le monde associatif est tellement vaste. Ce qui nous rejoint tous c'est la dimension non lucrative mais il y a une montée en compétence et en technicité importante ». La plupart de ces associations étant établies de longue date – entre 50 et 100 ans pour celles présentes ce jour -, elles peuvent également faire prévaloir un maillage régional et national.

**Au-delà de l'action sociale, pour la cohésion sociale, nos associations sont un peu des sentinelles d'humanité. Nos actions irriguent sans que trop que cela se voit mais quand nous ne sommes plus là, cela se voit.**

—  
**Guillaume Fritschy**

Directeur de l'URIOPSS

L'accès à la culture et au sport, et même l'implication et la participation de ces personnes souvent mis de côté à l'instar de ce qui est fait à La Bulle Bleue avec les personnes en situation de handicap, est également un vecteur d'insertion à favoriser. « La participation de tous les citoyens à la vie de la cité est un levier fondamental car nous avons un nombre de bénéficiaires considérables et donc des citoyens. Notre action contribue à faire un territoire inclusif et démocratique » souligne Delphine Maurel qui évoque une exposition présentée à la salle municipale Saint-Ravy d'œuvres réalisées par des personnes accompagnées par La Bulle Bleue. « Cela permet de changer les regards et d'amener des personnes, souvent à la périphérie, au cœur de la cité » explique-t-elle.

### **La coconstruction des réponses**

Plaçant les missions, dont il n'exclut pas le caractère politique « au sens noble du terme », des associations avant toute chose, Guillaume Fritschy balaye tout aspect partisan. « Nous essayons de ne pas nous positionner dans un strict rôle d'opérateur qui pourrait faire tout et son contraire au gré de la demande ou d'une alternance politique. Dans le spectre des valeurs républicaines, il peut y avoir des associations avec une sensibilité politique mais tout l'enjeu d'une relation avec les pouvoirs publics est de faire valoir une expertise et une observation des besoins territoriaux au plus près des populations. La plus-value du modèle associatif est d'être

dans une ambition de co-construction des réponses. Nous appelons les mairies à considérer ces associations comme des apporteurs ou des affineurs d'idées pour que la réponse déployée par la puissance publique soit la plus adaptée à la réalité des besoins ».

## **À lire aussi**

### **Municipales à Montpellier : qui sont les treize candidats ?**

Si, résumant l'esprit général des associations de solidarité, Didier Besson plaide en faveur d' »un modèle à défendre, vertueux, sans marchandisation », l'économie reste une contrainte infranchissable quand les charges augmentent et que les budgets baissent plus vite que ne monte l'inflation dans un contexte où les besoins sont malheureusement de plus en plus importants dans leur secteur d'activité. Alors si les municipalités n'ont pas toutes les compétences et ne sont pas les seuls financeurs, les associations regrettent parfois le financement par celles-ci d'actions trop courttermismes quand des subventions de fonctionnement seraient plus utiles pour renforcer le travail à long terme de ces associations. « Parfois d'être considérés comme de strictes opérateurs de service à la mission donne une illusion de pertinence immédiate mais cela occulte que l'action sociale se construit sur un temps long » argumente Guillaume Fritschy. Un temps long qui n'est pas forcément l'apanage des politiques. Soit un autre combat pour l'URIOPSS.

*Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).*